

MARCHE DE TRAVAIL ET LIBERALISATION DE L'ECONOMIE : LA QUESTION DE L'EMPLOI INFORMEL EN ALGERIE*

Chaib BOUNOUA¹

Résumé :

Les mesures actuelles de libéralisation de l'économie, le désengagement de l'état de la sphère sociale, la montée du niveau du chômage, effets des politiques d'ajustements structurels semblent renforcer la tendance duale du marché de travail en Algérie, avec d'un côté l'emploi formel et de l'autre côté l'emploi informel. Cette dualité indique une dégradation du marché de travail en Algérie dont la conséquence la plus visible est l'apparition de formes hétérogènes d'emploi qui se manifestent principalement dans le secteur informel. Le propos de cette communication est d'analyser l'implication de ces politiques dans la dégradation du marché de travail en Algérie en mettant en particulier l'accent sur l'analyse de l'hétérogénéité des formes d'emploi générées par le secteur informel dans un contexte de libéralisation de l'économie.

Mots clés : emploi informel, ajustement structurel, secteur informel, pauvreté, chômage

Introduction

On observe depuis la libéralisation de l'économie et en particulier depuis la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel du fonds monétaire international (1994), une évolution remarquable dans l'informalisation de l'économie algérienne. Cette informalisation ne s'identifie plus ou presque aux marchés parallèles, aux pénuries chroniques, aux files d'attente, traits caractéristiques des régimes de type socialiste, mais à d'autres formes se rapprochant beaucoup plus de celles prévalant dans les économies occidentales (fraude et évasion fiscale, corruption, vol de la propriété publique....)(C.BOUNOUA (1995), mais aussi à celles des pays du Tiers-monde (petite production marchande.).

Ainsi, les délits et infractions économiques se sont développés d'une manière considérable à la faveur de l'ouverture de l'économie nationale sur l'extérieur, attestant par la de l'explosion de la criminalité économique.

De l'autre côté, les conséquences sociales du PAS (programme d'ajustement structurel) n'ont pas été elles non plus sans effets sur les structures économiques et sociales puisqu'on note le pullulement de petites activités de reventes (marchés parallèles, contrebande.), l'existence de certaines formes atypiques d'emploi (travail à domicile, travail au noir de certaines catégories de travailleurs (aides familiaux, apprentis, salariés des entreprises publiques...) qui indiquent la déprime du marché de l'emploi et la dégradation des conditions de vie des populations les plus démunies de la société (baisse réelle du pouvoir d'achat, extension de la pauvreté...).

¹ Professeur à la faculté de Sciences économiques et de Gestion, Université de Tlemcen, Algérie
*Cet article a fait l'objet d'une communication au Colloque international sur le thème « Marché de travail et libéralisation » Institut national de travail et des études sociales, Université de Carthage Tunis, 07-08 Mars, Tunisie

Ainsi, la crise économique semble avoir accru les situations d'informalités au sein de l'économie, cela va des activités délictueuses favorisées par un environnement institutionnel laxiste à des activités économiques multiformes caractérisées par la survie et la marginalité. Le propos de cet article est cependant de s'intéresser à ce dernier aspect de l'informel. Après avoir rappelé brièvement la période de crise traversée par l'Algérie jusqu'à l'accord avec le FMI en 1994 (section I), nous montrerons les effets sociaux des politiques du FMI sur le plan de l'emploi et des revenus qui ont conduit à la détérioration du marché de travail (section II), enfin dans une dernière partie, nous esquisserons une typologie des statuts de travail dans l'économie informelle.(Section III)

Section 1/ Rappel de quelques faits marquants de l'économie algérienne

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous semble nécessaire d'évoquer quelques faits marquants de l'évolution de l'économie algérienne sur la période 1986-1998 en rapport avec les politiques du FMI.

a/ Réformes économiques et FMI

Depuis 1986, date de la crise énergétique qui a vu s'effondrer le prix du baril du pétrole à 8\$ jusqu'à 1998, l'économie algérienne vit une profonde récession économique. La détérioration subite de la situation économique et financière suite à cette crise, plonge le pays dans une crise de paiements extérieurs sans précédent qui révèle à la fois la fragilité de l'économie algérienne trop dépendante du secteur des Hydrocarbures et les mauvais choix faits des politiques économiques (ayant conduit à l'impasse économique).

Le problème de la dette extérieure qui surgit soudainement sur le devant de la scène nationale en ce moment précis (1986-1987) survenant après celui du prix de l'énergie surprend plus d'un, puisqu'on fait état publiquement de l'importance du montant de la dette extérieure algérienne (26 milliards de \$) dont souffre l'économie algérienne et qui risque de bloquer la dynamique de développement.

Or ce problème de la dette auquel on souhaite sensibiliser les populations n'a jamais été évoqué auparavant et officiellement par les pouvoirs publics car jusqu'à alors considéré comme un sujet tabou par le régime. (Par exemple, on ne diffusait jamais les statistiques officielles sur cette question).

Ce nouveau style de communication emprunté par le régime étonne et n'annonce au fond rien de bon puisqu'il prépare la population aux mesures d'austérité économiques décidées par le gouvernement pour gérer la crise de la dette.

En effet, ce problème de la dette dont une grande partie vient à échéance à partir de 1987 complique davantage la gestion de l'économie nationale en terme de maintien des équilibres économiques puisqu'il réduit considérablement les ressources extérieures de l'Algérie. Ainsi, le ratio de l'encours de la dette extérieure/exportations de biens et services double pratiquement entre 1985 et 1988 passant respectivement de 118% à 280%. De son côté, le service de la dette connaît la même évolution puisqu'il passe de 37% en

1985 pour atteindre 78% en 1988. C'est dire l'étranglement financier de l'économie algérienne. (Conférence nationale sur le développement en Algérie 1996).

Pour résoudre cette crise, les pouvoirs publics décident dès 1987 d'un ensemble de mesures tendant à réformer totalement le système économique et social auquel on reproche désormais le caractère centralisé et administratif de son mode de gestion ayant abouti à l'inefficacité économique.

L'entreprise publique est au centre de cette réorganisation de l'économie nationale qu'on espère réhabiliter et redynamiser en lui octroyant l'autonomie de gestion et en la libérant des différentes tutelles administratives. (Plan, ministère...).

Sous l'impulsion de ces réformes, l'évolution de l'économie prend un tournant partiellement libéral. Ainsi, on assouplit autant qu'on peut, par l'élaboration de nouvelles lois (lois sur les prix, lois sur la monnaie, lois sur la planification ...), la gestion économique en autorisant les agents économiques à appliquer la vérité des prix, en facilitant leur accès au commerce extérieur, aux banques...

Mais cette réforme qui s'accompagne inéluctablement d'une politique d'austérité, plonge davantage l'entreprise publique dans la crise et le citoyen dans les tracasseries de la vie quotidienne (pénuries, malvie, bureaucratie..).

L'entreprise publique, en dépit de ces courageuses restructurations économiques dont elle fait l'objet ne connaîtra pas pourtant de redressement sérieux, et si elle survit encore en évitant la faillite c'est grâce aux nombreux mais insuffisants subsides financiers qu'elle reçoit de l'état dans le cadre des opérations d'assainissements financiers. (Jusqu'en 1996, l'état a consacré un montant de 600 Milliards de DA pour soutenir financièrement les entreprises publiques en difficulté mais sans que cela ait un impact positif sur la relance du système productif algérien.)(Conseil National Economique et Social, 1997).

La réforme économique est dès lors neutralisée faute de moyens de sa politique, en l'occurrence ici le financement. Il faut préciser que depuis la crise en 1986, le financement de l'économie est surtout assuré par des emprunts extérieurs à des conditions onéreuses sans impact positif sur la relance du système productif. Le marché financier international étant fermé à l'Algérie qui ne souhaite pas rééchelonner sa dette extérieure sous les auspices du FMI considérant à tort cela comme une atteinte à la souveraineté nationale.

Mais plus que cela, cette crise est profonde et sérieuse qui produit des effets immédiats. Elle débouche en 1988 sur des troubles extrêmement violents en réaction à la dégradation économique et sociale rapide qui touche principalement les couches les plus vulnérables de la société.

Mais, malgré cela, on pousse plus loin les réformes économiques en libéralisant encore plus l'économie car on a le sentiment que plus la crise persiste plus il faut libéraliser. Mais une libéralisation incohérente, menée un peu n'importe comment, adaptée gauchement aux effets de la conjoncture, qui ajoute aux difficultés des populations et des entreprises. (multiplication de pénuries, emballement de l'inflation sous l'effet des dévaluations successives du DA...).

Cependant, la persistance de la crise des paiements extérieurs liée à l'absence d'amélioration de la conjoncture pétrolière sur la scène internationale (le prix de l'énergie (pétrole et gaz) demeure toujours faible) a des effets désastreux sur le fonctionnement global de l'économie. Durant toute la période 1987-1994,

cette dernière enregistre une croissance économique négative avec pour corollaire l'apparition d'un certain nombre de conséquences :

- Accélération du chômage
- Chute des investissements industriels
- Accentuation du déficit budgétaire de l'état
- Hausse du taux d'inflation
- Développement de la sphère informelle.

Mais vaut mieux que tard que jamais, on arrive à l'évidence qu'on ne peut gérer cette crise sans réaménager la dette extérieure. Elle constitue un véritable goulot d'étranglement qui bloque toute dynamique de sortie de crise.

En effet, à la veille du rééchelonnement de la dette extérieure algérienne (1994), tous les indicateurs économiques et sociaux sont au rouge. La situation économique et sociale est telle qu'elle impose de recourir sans ménagement au FMI pour sortir du piège de la dette puisque l'Algérie est virtuellement en état de cessation de paiement.

Cette impasse économique convainc enfin l'Algérie d'adopter sous la houlette du FMI un programme d'ajustement structurel et financier rigoureux pour alléger le poids de sa dette extérieure et pour obtenir quelques prêts afin de restructurer son économie.

En contrepartie de ce soutien financier apporté par le FMI, l'Algérie accepte de rééchelonner sa dette extérieure et d'appliquer un programme économique basé sur la réalisation de critères de performances représentés dans le rétablissement des grands équilibres économiques (balance des paiements, réduction de l'inflation, du déficit budgétaire...). Globalement, le Fonds monétaire international propose le plan de redressement suivant.

b/ Le programme économique du FMI

il ne nous semble pas nécessaire de définir ici ce que c'est un programme d'ajustement structurel (PAS). Cette question a fait l'objet d'abondants travaux de par le monde. Il faudrait juste peut-être rappeler que l'ajustement structurel constitue une réponse urgente à une crise financière d'un pays croulant généralement sous le poids de la dette extérieure qu'il n'est pas parvenu à gérer d'une façon appropriée. Ce qui correspond bien au cas algérien. L'aide apportée par les institutions financières internationales comme le FMI ou la Banque Mondiale sous forme de prêts conditionnés, vise à rétablir rapidement les grands équilibres macroéconomiques et financiers du pays. Pour cela, elles proposent un ensemble de réformes économiques plutôt draconiennes pour retrouver à court terme la croissance économique.

Le plan de réformes économiques préconisé par ces institutions financières internationales relative à l'exécution des programmes économiques comportent plusieurs volets :

1/ Le premier volet concerne un programme de stabilisation dont l'objectif déclaré est de parvenir à rééquilibrer les principales variables économiques : dans ce cadre, une batterie de mesures est prise pour redresser rapidement une économie en crise. Ces mesures relèvent surtout de la politique monétaire qui vise le contrôle des variables financières et monétaires. Parmi ces mesures, on peut citer pêle-mêle :

- la dévaluation de la monnaie nationale
- le gel des salaires dans la fonction publique
- la réduction du déficit budgétaire,
- la limitation des crédits à l'économie,
- le relèvement des taux d'intérêts réels,
- la suppression des subventions aux entreprises publiques,
- la libéralisation des prix.

2/ Le second volet comporte un programme d'ajustement structurel qui vise à réformer en profondeur l'économie en prônant la libéralisation des secteurs économiques (entreprises publiques, commerce extérieur, marché de travail, banques d'état, ...). A travers ces mesures, on souhaite réaliser une plus grande concurrence entre les agents économiques sur le marché national, la disparition progressive du secteur public, une privatisation des entreprises publiques, mesures qui permettront d'augmenter la compétitivité de l'économie nationale.

3/ le troisième volet inclut un programme social qui permet de protéger les populations les plus vulnérables des effets néfastes de l'ajustement structurel en matière de baisse de revenus et de perte d'emploi en proposant un certain nombre de mesures compensatoires comme le filet social, des aides financières ciblées aux sans revenus, distribution des produits de première nécessité aux plus démunis....

4/ Enfin le dernier volet, et dans les programmes économiques les plus récents, on insiste sur le rôle de l'état dans le parrainage des réformes économiques en y incluant des questions comme la bonne gouvernance, la démocratie, éléments indispensables pour une bonne sortie de la crise.

En résumé, ces réajustements économiques de grande ampleur décidés par le FMI permettront d'introduire une logique de marché dans le fonctionnement global de l'économie et de rompre ainsi avec la gestion étatique de l'économie en instaurant le système de marché comme seul système économiquement viable capable de réguler l'ensemble de l'économie. De ce fait, ces réformes proposées par le FMI sont considérés comme indispensables pour redresser à moyen terme la situation économique et sociale du pays.

Cependant, l'application sur le terrain de ces programmes d'ajustements structurels ont des effets différenciés selon que l'on se place du point de vue économique ou du point de vue social. Si sur le plan

strictement économique, les effets sont plutôt positifs, il n'en est pas de même sur le plan social où la mise en oeuvre de ces réformes ont fait des ravages en terme de régression sociale (détérioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables sur le plan de l' alimentation, du logement, de la santé...), perte d'emploi, pauvreté, informalisation de l'économie, exclusion, marginalisation, chômage, baisse du pouvoir d'achat....)

Alors quel bilan peut-on dresser de la situation sociale notamment sur le marché de travail plusieurs années après l'adoption du plan de libéralisation de l'économie proposée par le FMI ?

Section II/ Processus d'informalisation de l'économie et politique du FMI

Presque quatre années après la sortie de l'Algérie du processus d'ajustement structurel (1998-2002) , les effets négatifs de celui-ci sur l'économique et le social restent encore visibles (faible croissance économique, hausse du chômage.....) ,alors que paradoxalement, la bonne situation financière et monétaire de l'Algérie qui s'est redressée progressivement grâce à une bonne tenue du prix du baril de pétrole depuis quelques années déjà devait permettre d'effacer les traces négatives du FMI et relancer l'économie dans un sentier de croissance durable et soutenu. Mais malheureusement, la réalisation d'un tel résultat n'a pas eu lieu. Au contraire, si le gouvernement algérien, en remplissant rigoureusement les conditions du fonds monétaire international pendant cette période (1994-1998), a réussi à restaurer les principaux équilibres macro-financiers en 1998 (balance des paiements excédentaire, réserves de change positives, déficit budgétaire maîtrisé, inflation contenue....), il n'en est pas de même sur le plan social où les conditions de vie des populations (chômage croissant, baisse du pouvoir d'achat, cherté de la vie...) s'est aggravée sous l'effet des politiques d'ajustements structurels du FMI en entraînant un développement considérable de l'économie informelle.

De ce fait, l'ampleur des changements économiques et sociaux induits par le PAS est énorme. Quelques données économiques et sociales disponibles dans ce domaine permettent d'apprécier les conséquences globales de ces bouleversements: Hausse rapide du chômage (29% en 2001), paupérisation croissante des populations (14,5 millions de personnes vivent au dessous du seuil de pauvreté), développement remarquable des activités informelles (plus d'un million d'emplois informels selon l'ONS (2000), recul des indicateurs sociaux (santé, logement, alimentation..), dégringolade du pouvoir d'achat des salariés..(CNES, 2000)

De ce fait, les mesures d'austérité financières prônées par le FMI ont aggravé la situation économique et sociale du pays, mais plus que cela, on remarque partout depuis l'application de ce programme un processus d'informalisation de l'économie consistant d'une part dans la baisse du niveau de vie des travailleurs et d'autre part dans le relâchement du rapport salarial au sein de l'économie et l'apparition en corollaire des formes hétérogènes d'emploi qui indiquent la présence d'un important secteur informel.

Pour évoquer ces différents aspects qui traduisent de profonds dérèglements économiques et sociaux, nous aborderons les facteurs qui nous semblent expliquer la détérioration du marché de travail et partant l'informalisation du travail en Algérie. Pour ce faire, nous analyserons d'abord la situation sur le marché de l'emploi en rapport avec les politiques du FMI notamment l'impact de certaines mesures telles que la déréglementation du travail, la libéralisation des prix ou la dévaluation sur le marché de travail.

II.1/ Les conséquences sociales de la politique du FMI

II.11/ Sur le marché de l'emploi

Parmi la panoplie de mesures proposées par le FMI dans le cadre du PAS en 1994, nous pouvons citer : la flexibilisation du marché de travail, la libéralisation des prix, la dévaluation du Da et d'autres mesures contraignantes. La mise en application de ces mesures sur le terrain ont affecté lourdement la situation sur le marché de travail en termes de réduction d'opportunités d'emploi pour les travailleurs et de baisse de leur niveau de vie. Cependant l'un des signes les plus manifestes de cette détérioration fut le recul du salariat et l'apparition de l'emploi précaire.

II.12/ L'impact du PAS sur le salariat en Algérie

La déréglementation était l'un des objectifs retenus dans le programme du FMI. Cette déréglementation qui s'est traduite par la libéralisation du code de travail, visait d'abord le retrait de l'état de la gestion directe de la force de travail en lui substituant la loi de l'offre et la demande dans l'équilibre du marché de travail. Un tel mécanisme permettra de rendre plus flexible la gestion de la force de travail en matière de salaires et de recrutement et d'amener les entreprises publiques à s'adapter rapidement aux soubresauts du marché de travail. Une telle politique reposant sur une vision néoclassique de la gestion du marché de travail est supposée rendre plus compétitive les entreprises par la maîtrise des coûts liés au travail, ce qui relancera alors à terme le dynamisme des entreprises par la création d'emplois et partant l'économie du pays. Un tel cadre concurrentiel crée de la gestion de la force de travail assurera efficacité et rentabilité. (Lachaud, 1990)

Cependant, pour revenir au cas algérien et rappeler brièvement le fonctionnement du marché de travail en Algérie, il faut dire que depuis les années soixante dix et jusqu'au début des réformes économiques de 1988, celui-ci était entièrement régulé par l'état qui était le principal employeur dans l'économie. Dans cette perspective, l'état a mené une politique volontariste d'industrialisation du pays par la création des dizaines de sociétés nationales publiques qui ont pris en charge la question de l'emploi en Algérie. Des milliers d'emplois furent créés à la faveur de cette politique.

Le caractère socialiste de l'état algérien exigeait à l'époque une gestion centralisée du marché de travail à travers la création des bureaux de main d'œuvre qui devaient ajuster l'offre et la demande de travail

planifiée pour répondre aux besoins des entreprises dans le cadre des différents plans de développement. Une telle politique impliquait une réglementation stricte des lois du travail en matière de recrutement, de licenciement, de protection sociale.

Mais ce qu'il convient de souligner dans cette politique est qu'elle a contribué massivement à la salarisation des travailleurs en garantissant l'emploi dans le secteur public, en octroyant le SMIG et en protégeant syndicalement (pas de licenciement) et socialement (sécurité sociale) les travailleurs. Ainsi entre 1967 et 1978, 1.100.000 emplois ont été créés dans les différents secteurs de l'état (fonction publique et entreprises d'état).

Ainsi, la politique sociale de l'état était généreuse à l'égard des travailleurs en attribuant d'autres avantages tels que le soutien des prix des produits de première nécessité (pain, huile, semoule, sucre....) , l'accès au logement, aux soins, aux colonies de vacances....

Mais avec l'avènement du PAS, toute cette politique de l'état de nature sociale fut remise en cause. Au nom de la suprématie des lois du marché, d'autres mécanismes de gestion de la force de travail et partant de la main d'œuvre furent mises en œuvre pour être conforme à l'esprit de marché. Des maîtres mots comme la rationalisation de la gestion de la force de travail, l'allocation rationnelle des ressources humaines, la compression des effectifs ont dominé la nouvelle politique véhiculée par le PAS en matière de gestion de la main d'œuvre.

Concrètement, la politique de déréglementation conduite par le FMI a conduit aux changements suivants :

- remise en cause de l'intervention de l'état sur le marché de travail par l'abandon de sa fonction de régulateur et d'employeur au profit d'une régulation par le marché
- modification des lois relatives aux relations de travail (libéralisation du code de travail, déprotection de l'emploi public, autorisation des licenciements au niveau des entreprises publiques, gel des salaires dans la fonction publique
- mise en œuvre de la politique de compression des effectifs dans les entreprises publiques
- dissolution des entreprises publiques non rentables
- privatisation des entreprises publiques....

De ce fait, la mise en œuvre du PAS, a eu un impact non négligeable sur les différentes variables du travail mais pas en terme d'efficacité puisque ce programme a plus contribué à la crise du marché de travail en accentuant le chômage et l'emploi informel que véritablement à la mise sur pied d'un nouveau marché de travail assis sur les règles de la concurrence et de l'efficacité comme cela était annoncé dans le programme du FMI. On peut observer dans ce sens que la politique de compression des effectifs menée au niveau des entreprises publiques, le blocage des salaires des travailleurs, la dévaluation de la monnaie, la fermeture des entreprises non rentables a conduit à des conséquences négatives qu'on peut résumer dans les points suivants :

- recul net du salariat dans l'économie au profit de statut de travail plus précaire
- accentuation de l'informalisation de l'économie par le développement d'activités de travail précaires et marginales renforçant ainsi le secteur informel déjà important dans l'économie
- apparition d'un processus de paupérisation qui a touché principalement les couches les plus vulnérables de la société et accessoirement les couches moyennes de la population sous l'effet de la dévaluation du DA, la baisse du pouvoir d'achat, et la perte de l'emploi....
- Hausse vertigineuse du taux de chômage qui a encouragé une partie de la population à investir les segments de l'économie informelle.

Aussi, l'un des effets les plus remarquables de cette déréglementation sur le marché de travail suite aux mesures de libéralisation envisagées dans le cadre de l'ajustement fut le repli du salariat dans l'économie et par ricochet l'augmentation du chômage qu'on pourra saisir à travers quelques chiffres statistiques

II.121/La crise du salariat en Algérie

La salarisation de l'économie, symbole dans un passé récent du progrès social atteint par le pays en matière de création d'emploi a subi les effets multiformes de la crise économique à partir de 1986. Cette situation s'est encore aggravée avec l'adoption des politiques du FMI (1994).

Il faut noter que c'est le secteur public qui a le plus souffert de cette politique de déréglementation du marché de travail avec la précarisation des postes de travail par l'application de la politique de contractualisation du travail, la fermeture des entreprises publiques déficitaires, les compressions du personnel en surplus.

Il en vient qu'à la suite de ces réformes, le secteur public n'apparaît plus comme le grand pourvoyeur d'emplois salariés dans l'économie comme par le passé. De même, il ne représente plus la stabilité et la sécurité de l'emploi ni le lieu de protection du pouvoir d'achat des travailleurs. Au contraire, le secteur public se débat présentement dans une crise profonde de l'emploi dont il n'arrive pas à redresser la courbe. Cette situation s'est répercutée sur le mouvement de salarisation du pays dont le taux s'est replié sensiblement pour baisser de 58,7% en 1990 à 47% en 2000 alors que sur la période 1967-1987, ce même taux a connu un saut significatif en passant de 33% à 64%. Ce recul du salariat explique aussi la hausse du chômage qui est devenu massif au fil des années en touchant différentes catégories de travailleurs (cadres, ouvriers, manœuvres.....). (Cnes, 2001)

En effet, sous l'effet des mesures du FMI, une grande partie des travailleurs, parmi les moins qualifiés, les moins protégés a connu directement le chômage à travers les politiques de compression des effectifs dans le secteur public ainsi que dans le secteur privé (licenciements et fermeture des unités de production) et qui semble constituer aujourd'hui un segment important de la population de l'économie informelle, l'autre partie des travailleurs moins nombreuse mais beaucoup plus qualifiée a trouvé beaucoup de difficultés à se réinsérer dans le système productif.

Par exemple, la contraction de l'activité économique (désinvestissement industriel, faillite des entreprises publiques (bâtiments et travaux publics, industries du textiles, du cuir.....) à partir de 1986, a eu des effets néfastes sur le marché de l'emploi en observant partout un accroissement rapide du chômage qui a touché sans distinction toutes les catégories sociales.

II.2/L'explosion du chômage

L'accroissement du chômage est le fait de plusieurs facteurs:

- la mise au chômage de milliers de travailleurs licenciés des entreprises publiques ou privées du fait des restructurations économiques initiées par le FMI.

- un surplus de main d'œuvre non absorbé par le marché de travail (croissance économique négative).

- Une insertion difficile des jeunes diplômés ou des jeunes exclus du système scolaire sur le marché de travail officiel

1) A partir de 1986, les difficultés financières croissantes des entreprises publiques résultant principalement de la crise pétrolière ont obligé celles-ci à fermer leurs portes et à mettre au chômage des milliers de travailleurs. Les mesures prises par le FMI dans le cadre de la déréglementation du travail ont exacerbé cette situation . A titre d'exemple, entre 1994 et 2000 , 500.000 travailleurs ont été licenciés sans qu'il y ait possibilité pour la majorité de ces travailleurs de se reconvertir dans un autre domaine. Les secteurs économiques les plus touchés par cette vague de licenciement concernent les BTP, le commerce, les services, les textiles...

2) Avec l'application des réformes préconisées par le FMI, le chômage explose. Par exemple, entre 1992 et 1995, celui-ci s'accroît vertigineusement passant respectivement de 23,1% à 28,1% soit 582.000 chômeurs supplémentaires.(ONS 1996 .) Cette situation ne s'est guère améliorée. Selon les dernières statistiques fournies par l'ONS , en l'an 2001, le nombre de chômeurs est estimé à plus de 2,3 millions de personnes, soit 27,3% de la population active. Malgré l'aisance financière de l'état ces derniers temps, celle-ci n'a pas eu d'impact positif sur la baisse du taux de chômage ainsi que sur la relance de l'emploi. Cette situation est expliquée par la récession économique et la panne enregistrée au niveau du système productif qui n'arrive pas à se redresser en dépit des aides financières considérables dont il a bénéficié de la part de l'état depuis 1988 . En effet, depuis 1986 , date de la crise économique, le produit intérieur brut enregistre des résultats négatifs sinon de faible taux de progression, affectant le processus de croissance de l'économie incapable alors de créer les emplois correspondants à la demande globale d'emploi émanant de l'économie accentuant dès lors le phénomène du chômage.(Conseil National Economique et Social, 1997).

A titre de comparaison, en 1993, l'économie arrive à peine à créer 68.000 emplois alors que sur la période 1980-1984, la moyenne annuelle de création d'emploi était de 140.000 emplois.

Cependant, il convient de noter que même si ces derniers temps, le processus de croissance a repris, il reste tout de même faible pour créer une véritable relance de l'économie. Si l'agriculture a enregistré des résultats positifs et a contribué grandement à la croissance économique, par contre, le secteur industriel participe aux contre-performances de l'économie algérienne en raison d'un certain nombre de contraintes (faible productivité, problèmes financiers et organisationnels, baisse de compétitivité, obsolescence des équipements....).

3) Le chômage qui touche l'économie algérienne est d'abord un chômage de jeunes puisque selon les chiffres publiés par l'ONS (2001), 80% des chômeurs ont moins de 30 ans, dont 73% sont des primo-demandeurs d'emploi. Ce chômage de jeunes est d'autant plus accentué qu'il est alimenté en permanence par un flux de plus en plus important des recalés du système scolaire et des jeunes diplômés des universités. Par exemple, le système éducatif rejette chaque année quelques 600.000 jeunes à la rue. (Bounoua, 1993).

Face à cette situation, l'emploi informel reste le refuge par excellence de ces jeunes laissés pour compte. La plupart développe des activités économiques indépendantes quand ils le peuvent respectant rarement dans ce domaine la législation de travail ou la législation fiscale.

En résumé, les mesures préconisées par le FMI consistant dans une "déréglementation du rapport salarial dans le secteur public" (compression du personnel pléthorique dans les entreprises publiques, les administrations de l'Etat...), "la suppression du recrutement automatique des diplômés", la désynchronisation prix/salaire" ont remis en cause les acquis sociaux des milliers de travailleurs jadis sécurisés dans leur emploi public ou privé. Cette situation est rendue d'autant plus intolérable que sous la pression d'un chômage endémique qui touche sans distinction toutes les catégories de travailleurs, le salariat a accéléré sa fracture et a perdu de son homogénéité.

Il en vient que la relation salariale n'apparaît plus comme le mode dominant de mobilisation et de rémunération de la force de travail sur le marché de l'emploi. D'autres modalités d'emploi plus fragiles caractérisent désormais les relations de travail (travail temporaire, travail à domicile, travail occasionnel....). Ce sont ces nouvelles formes d'emploi qui définissent aujourd'hui ce qu'on appelle le secteur informel qui est devenu l'endroit refuge par excellence des milliers de travailleurs rejetés par le secteur moderne.

Par ailleurs d'autres facteurs comme la libération des prix et la dévaluation du Dinar ont participé à ce processus d'informalisation de l'économie.

II.3/l'impact de la dévaluation du DA sur les entreprises et les ménages

la politique de dévaluation de la monnaie est également l'une des mesures proposées dans le cadre de l'ajustement structurel. Cette politique a affecté en profondeur la activités économiques des agents économiques ainsi que le fonctionnement du marché de travail .

Ainsi, depuis 1986, le Da algérien a connu plusieurs glissements ainsi que plusieurs dévaluations qui ont fortement déprécié sa valeur par rapport aux autres monnaies étrangères. Par exemple, pour la seule année 1994, le dinar a vu sa valeur diminué de moitié par rapport à celle du dollar en passant de 23 Da/1\$ à fin 1993 à près de 45Da/1\$ à la fin 1994. Et Le Da a tout de même continué dans sa dérive depuis pour se stabiliser en 1998 à 82 Da/1\$.

De ce fait, les effets de la dévaluation ont été ressentis négativement par les agents économiques (publics ou privés), contraints alors de réviser complètement leurs stratégie de développement pour se maintenir sur le marché. Par exemple les charges de l'entreprise se sont alourdis du fait de la dévaluation grevant les coûts au sein de l'entreprise et rendant peu compétitive celle-ci sur le marché. Par ailleurs, cette politique a renchéri considérablement le coût de la vie des ménages sous l'effet de l'inflation qu'elle a induit et de l'érosion du pouvoir d 'achat des consommateurs.

Aussi peut-on évaluer l'impact de la dévaluation de la monnaie sur plusieurs plans : par rapport à l'emploi, l'offre de production , aux revenus et aux prix relatifs

II.31/ Sur le plan de l'emploi

L'un des premiers effets directs de cette dévaluation a concerné l'emploi. L'entreprise obligée de réduire ses coûts, a commencé d'abord par se débarrasser de la main d'œuvre jugée non indispensable au sein de l'entreprise. Or c'est justement l'un des objectifs recherchés par les bailleurs de fonds que sont le FMI et la Banque Mondiale : à savoir procéder à une réallocation du travail dans l'économie.

Mais, il faut reconnaître que la dégradation sur le marché de travail a commencé bien avant l'application des politiques du FMI puisque avec la crise de l'endettement en 1986, l'Algérie s'est infligée un auto-ajustement structurel en procédant à des restructurations économiques et sociales douloureuses pour les populations. L'avènement des réformes économiques du FMI n'a fait que compliquer la situation sur le plan de l'emploi en légitimant au nom du marché les décisions prises en matières de compression des effectifs.

Ainsi, ces réformes impliquant une restructuration des entreprises publiques et privées, s'est traduite sur le plan de l'emploi par la compression des effectifs, et la fragilisation de la relation de travail entre employeurs et employés, rendant le marché de travail précaire avec l'apparition des formes atypiques d'emploi.

II.32 /L'offre de production

Bien que toute politique de dévaluation vise l'encouragement des exportations domestiques en raison du faible coût de la monnaie nationale par rapport aux autres monnaies, cette politique n'a pas obtenu le succès escompté en matière de diversification des exportations nationales de la part des entreprises. Au contraire, la situation est restée telle qu'elle, sinon qu'elle a empiré du fait de la crise financière qu'ont subi majoritairement l'ensemble des entreprises qu'elles soient publiques ou privées. Par ailleurs, cette dévaluation a pesé fortement sur les coûts des entreprises, d'autant plus que la majorité des entreprises sont importatrices de produits intermédiaires. Ce qui a relancé le processus d'inflation en Algérie avec un taux à deux chiffres. Il s'en suit que les entreprises ont du subir des charges insupportables suite à la dévaluation du DA qui a accru leur endettement vis à vis du système bancaire et par conséquent les a empêché de faire toute politique de promotion des exportations malgré l'avantage relatif procuré par cette dévaluation sur le plan de la compétitivité internationale.

Elles ont été d'autre part affectées par la baisse des revenus des ménages conséquemment aux différentes restructurations qu'elles ont subies, entraînant des méventes de leur production. De ce fait, l'entreprise publique est rentrée dans un cercle vicieux qu'elle ne pouvait en sortir en raison de multiples faiblesses qu'elle traînait depuis quelques années sur le plan de la maîtrise des coûts, des découverts bancaires et surtout de sa vulnérabilité à l'égard de l'extérieur puisqu'elle importe la majorité de ses intrants.....

Du côté de la demande des ménages, cette dévaluation de la monnaie, en plus de l'accroissement des prix des produits de large consommation qu'elle a provoqué, a restreint la consommation des ménages sur les produits largement subventionnés par l'état, en faisant jouer le mécanisme de la substitution des produits : remplacement des produits importés par les produits locaux.

Ainsi par rapport à l'offre de production, la dévaluation n'a pas permis de relancer le secteur exportateur productif en raison de la déstructuration avancée des entreprises publiques (hormis le secteur des hydrocarbures) restées peu compétitives sur le plan international et en l'absence d'un soutien conséquent de l'état et des bailleurs de fonds pour la remise à niveau des entreprises publiques en terme de renouvellement des investissements, d'acquisition de nouvelles technologies et de recyclage de la main d'œuvre.

Ainsi, la dévaluation du DA a rétréci la demande des ménages et a grevé les coûts internes des entreprises. Elle n'a pas permis d'encourager les exportations domestiques en rendant leurs coûts plus compétitifs par rapports aux produits étrangers comme le stipule la théorie économique. Au contraire, elle a précipité grandement aux déstructurations financière déjà endettées lourdement auparavant.

De ce fait, la dévaluation du Da, en accélérant la baisse réelle des revenus des ménages, a orienté la demande vers les activités informelles.

II.34/ Les prix

Sur le plan des prix, la dévaluation a renchéri les prix des produits importés, ce qui a eu un effet direct sur la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs dont les salaires ont connu une stagnation, ne suivant pas le même rythme d'augmentation que celui de l'inflation. La réalité montre que le salaire réel perçu par le travailleur ne reflète que faiblement le coût de la vie. (80% des salariés touchent des salaires inférieurs à 10.000 DA alors que selon certaines estimations le coût de la vie s'élève à 25.000 DA). De ce fait, les salariés ont été contraints de multiplier les sources de revenus notamment celles provenant du secteur informel pour compenser la baisse de leur pouvoir d'achat qui a été érodé par l'inflation (dévaluation du DA et augmentation des prix). En effet, la hausse des prix résultant à la fois des réajustements décidés par le gouvernement que de l'évolution autonome des prix libres relevant du secteur privé a affecté durement le pouvoir d'achat des populations. Tous les produits de base ont été augmentés sans commune mesure avec le pouvoir d'achat des plus démunis. Les personnes à faibles revenus ont ressenti douloureusement ces hausses de prix.

De ce fait, la politique libérale du FMI en accélérant l'abandon du système d'indexation des salaires sur le niveau des prix a porté un coup dur au pouvoir d'achat du travailleur. Cette détérioration du pouvoir d'achat n'est pas sans conséquences sur les attitudes et comportements face au travail. Cela se traduit le plus souvent par une démobilisation des travailleurs, un fort taux d'absentéisme, justifiés dans la recherche de nouvelles sources de revenus en complément au salaire officiel (activités informelles) pour subvenir aux besoins de première nécessité. (Bernard, 1992)

Dans cette situation, le processus de libéralisation semble avoir induit un processus de déstructuration économique et social sans pouvoir redresser efficacement l'économie. On est quasiment dans un cercle vicieux " faible salaire, faible implication du travailleur, faible productivité"

Au total, cette situation a eu pour conséquence de modifier la structure du marché de travail en Algérie qui apparaît marqué par deux caractéristiques principales : la précarité de l'emploi et la pauvreté.

La précarité de l'emploi du fait que la garantie de l'emploi n'est plus de mise dans le secteur public ou dans le secteur privé qui subissent eux aussi de plein fouet les effets de la crise.

La pauvreté puisque les travailleurs ne disposent plus de revenus réguliers et ne sont plus assurés socialement. Par exemple, les salaires sont souvent octroyés avec beaucoup de retard, dans d'autres cas les primes ou les congés ne sont pas du tout payés. Plus que cela, le salaire reçu par le travailleur ne signifie plus rien du tout en terme de pouvoir d'achat puisqu'il ne permet plus de couvrir l'essentiel des besoins qu'exige la vie quotidienne (nourriture, habillement soins...). (Bounoua, 1998,1995)

Dans ces conditions, le travailleur en perdant progressivement tous ses acquis sociaux (la garantie de l'emploi, la sécurité sociale...) n'a plus d'autre alternative que de grossir le rang des exclus de la société dont le secteur informel en est l'illustration la plus éloquente.

Cette exclusion sociale qui touche de plus en plus de travailleurs et que traduit bien l'existence de ces différentes formes d'emploi, indique la précarité de la situation de l'emploi en Algérie et annonce la fin de

l'Etat providence dans la gestion de la force de travail. Le seul refuge qui reste alors à ces milliers de travailleurs qui se sont retrouvés du jour au lendemain sans travail ou ces jeunes diplômés qui n'ont pas eu la chance d'accéder à un emploi public ou privé est le secteur informel.

Tous ces facteurs permettent alors d'expliquer la présence d'un important secteur informel dont le poids au sein de l'économie est non négligeable en terme d'emplois qui se situent à la limite de la marginalité.

Section III / ajustement et structure du marché de travail

Etant donné les considérations plus haut, on peut affirmer que le PAS a profondément transformé la structure du marché de travail en Algérie, avec d'un côté le recul du travail salarié dans l'économie comme on l'a vu et de l'autre le développement du travail précaire se manifestant essentiellement dans le développement de micro- activités informelles. Dans ces dernières activités, on retrouve de nombreux travailleurs aux statuts différents (employeurs, indépendants, travailleurs à domicile, apprentis, aide familiaux.....). Cette section tentera de dresser une typologie même sommaire de l'hétérogénéité des statuts de travail sur le marché de l'emploi en Algérie

III.1 La définition du secteur informel

La terminologie utilisée pour circonscrire les activités informelles sont nombreuses. (économie informelle, secteur informel, secteur non structuré, économie souterraine, économie de l'ombre....). (Archambault, Greffe, 1984, Adair, 1985, Lautier 1984) La multiplicité des vocables pour désigner ce phénomène témoigne de la difficulté d'approcher le phénomène . C'est pourquoi, l'étude d'un tel sujet a toujours posé des problèmes théoriques, méthodologiques et statistiques sérieux .. A ce propos, il existe des controverses théoriques non encore résolues à ce jour concernant les critères qui définissent le secteur informel. Ce qui ne va pas faciliter la formulation d'une définition simple du phénomène. Pour éviter à notre tour de tomber dans ce genre de problème, nous retiendrons la définition du BIT (rapport Kenya, 1972, p.6) qui cerne les activités informelles dans les caractéristiques suivantes «

- facilité d'accès aux activités
- recours aux ressources locales
- propriété familiale des entreprises
- échelle restreinte des opérations
- techniques à forte intensité de main d'œuvre et dûment adaptées
- qualifications acquises en dehors du système scolaire officiel
- marchés échappant à tous règlements et ouverts à la concurrence »,

Cette définition multicritères du secteur informel va permettre de regrouper des statuts de travail différents (patrons de micro-entreprises, marchands ambulants, vendeurs à la sauvette, travailleurs de confections à la maison, laveurs de voitures, revendeurs organisés sur des marchés parallèles, gardiens de voiture...) dont la caractéristique principale est cependant d'échapper au contrôle de l'état en terme d'enregistrement (fisc, sécurité sociale, registre de commerce...)

III.2/ l'emploi informel dans l'économie algérienne

Pour revenir à l'Algérie, il faut signaler qu'il n'existe pas d'études systématiques sur l'économie informelle en Algérie. Les seuls travaux qui ont approché le phénomène font l'objet de critiques notamment sur le plan de la méthodologie employée pour appréhender le secteur informel. Par exemple, quand les résultats sont publiés, on ne montre pas quelles ont été les méthodes utilisées (Echotecnic, 1997), ce qui diminue de la qualité scientifique de l'étude, soit des enquêtes ont été entreprises mais les résultats ne sont pas diffusés invoquant alors la confidentialité (c'est le cas de l'ONS), d'autres études se sont intéressées au phénomène, mais elles ne sont pas allées au fond des choses notamment celles de (M.Benissad 1993) qui a étudié les seules micro-entreprises recensées statistiquement mais en a négligé celles qui échappent totalement à l'observation. Nous même, on a récemment entrepris une enquête ménage sur l'économie informelle mais les données de l'enquête sont encore au stade de traitement. (Adair, Bounoua, 2002)

Pour donner quelques faits précis sur l'emploi informel en Algérie, les enquêtes sur la main d'œuvre entreprises par l'ONS montrent que le secteur informel est constitué de ménages et d'entreprises individuelles qui n'ont pas de statut défini au regard de la loi, soit qu'ils ne sont pas enregistrés au registre de commerce, soit qu'ils ne sont pas assujettis à l'impôt, soit qu'ils ne sont pas couverts par la sécurité sociale. La vérification d'un de ces critères implique l'appartenance au secteur informel. La taille réduite des unités informelles observées fait que souvent celles-ci exercent des activités économiques dans des domaines divers sans autorisation officielle des pouvoirs publics.

Pour donner quelques chiffres statistiques sur ce sujet. Si on prend en considération le critère de la sécurité sociale qui est obligatoire pour tout travailleur salarié ou non salarié, l'enquête de l'ONS montre qu'en 2001, plus de la moitié des employeurs et des indépendants ne sont pas assurés socialement (soit un pourcentage de 64% qui représente 517 000 individus) alors que ce taux augmente pour les apprentis et aide familiaux à 80% (soit 126 000). Pour les salariés non cotisants, leur nombre est estimé à 143 000 individus. (voir le tableau N°2 en annexe). La plupart des études entreprises sur le secteur informel en Algérie estime cependant le nombre d'emplois informels autour de 25% de la population occupée non agricole. (charmes, 1992, kelkoul, 1998). Ce taux est resté stable même si les périodes d'enquêtes sont différentes. Seulement ces évaluations ne saisissent pas totalement l'emploi informel, en ce qui concerne par exemple, les salariés qui exercent une activité secondaire ou bien les personnes en retraite qui continuent de travailler. Il y a de ce côté la une sous-estimation statistique du phénomène. Mais en Algérie, l'intérêt du point de vue statistique fut

porté essentiellement sur le secteur public qui est mieux cerné que le secteur privé lequel a toujours échappé aux recensements officiels .

Il apparaît ainsi que l'activité informelle touche principalement le secteur privé qui respecte peu la réglementation et qui utilise généralement une main d'œuvre jeune, abondante et mobile. Les activités recensées au niveau du secteur informel sont totalement hétérogènes et touchent un certain nombre de secteurs de prédilection comme les industries saisonnières, les bâtiments et travaux publics, le commerce, l'hôtellerie... . Ces activités sont exercées un peu partout (à domicile, au chantier, au marché, sur le trottoir, dans un établissement.....). Elles sont cependant caractérisées par la précarité, l'irrégularité, la vulnérabilité et parfois la survie. Elles se justifient toutes en regard de la pauvreté qui touche ces travailleurs. Les restructurations économiques initiées par le FMI ont ainsi profondément marqué le marché de travail en terme de précarité en multipliant les statuts de travail sur le marché de l'emploi.

On peut dresser à grands traits ces différents statuts de travail dans l'économie informelle à la faveur de l'ajustement structurel. (travailleurs à domicile, employeurs et indépendants, travailleurs salariés exerçant une activité secondaire, les apprentis et aide familiaux.....)

III.21 /Les travailleurs à domicile

On rencontre les travailleurs à domicile dont le nombre est devenu important au fil des années. D'après l'ONS, 1.400.000 travailleurs exercent à domicile, soit 17% de la population active (RGPH 1998) . Ce sont surtout les femmes qui s'adonnent à ce genre d'activité (ouvrage de couture, artisanat, préparation de plats de cuisine.....). La dégringolade du pouvoir d'achat des ménages, l'inflation, le chômage ont poussé les femmes à se débrouiller à leur manière pour apporter leur contribution financière au budget du ménages. De vieilles femmes, des jeunes mais aussi des enfants commercialisent leur production en des endroits différents (marché, sur le trottoir, à domicile...) . La production de ces travailleurs à domicile trouve généralement preneurs en raison des prix abordables qui y sont pratiqués. Cependant, les revenus tirés de ces activités ne sont pas importants pour permettre une accumulation. Il en vient que, cette petite production domestique marchande apparaît vitale pour les groupes sociaux les plus vulnérables de la société dans un contexte de crise. (Musette,Hammouda, 2002)

III.22/ Les employeurs et indépendants

Ce sont les personnes travaillant pour leur propre compte employant soit des salariés informels, soit des travailleurs occasionnels, soit encore des aides familiaux ou apprentis. Ils échappent à l'enregistrement du registre de commerce, de la sécurité sociale, du fisc.... les activités de prédilection de ces travailleurs concernent surtout le bâtiment, les travaux publics, le commerce, l'hôtellerie, la restauration, les

services..... où il existe une forte demande pour les biens produits par ces entrepreneurs en raison de leurs prix compétitifs sur le marché informel.

Les activités de ces micro-entrepreneurs sont souvent combinées avec une forme d'activité officielle ; c'est le cas par exemple d'un commerçant qui en plus d'une activité officielle déclarée dispose d'un atelier clandestin de chaussures, de tissus et qui utilise son magasin pour écouler cette production informelle, ou bien un entrepreneur en bâtiment qui dispose d'un registre de commerce mais qui emploie une main d'œuvre salariée informelle....

Dans la catégorie des indépendants qu'on peut définir comme des personnes n'employant pas d'autres individus qu'eux mêmes , on retrouve par exemple les taxieurs clandestins, les gardiens de voiture, les réparateurs de chaussures, les veilleurs de nuit, les vendeurs ambulants,

Ces activités sont peu rémunératrices. Elles permettent juste de couvrir les besoins nécessaires de l'individu ou de sa famille. Beaucoup de jeunes investissent ces activités en raison de la facilité d'entrée et du peu de capital à investir. Le chômage représente la cause principale de la pauvreté qui touche ces individus en terme de revenus. Ainsi, selon les derniers chiffres de l'ONS (2001), les trois quart des chômeurs recensés n'ont pas encore atteint trente ans et la majorité d'entre eux sont des primo-demandeurs d'emplois. Ces personnes même en chômage ne bénéficient d'aucune aide de l'état (indemnité de chômage). Elles doivent donc se débrouiller toute seule pour trouver une activité, le plus souvent précaire. Ainsi, une partie de la population active est sans revenu et laissés pour compte.

D'autres activités exercées par des jeunes sans emploi sont plutôt dynamiques et prospères et qu'il convient de signaler. Ce sont les activités de commerce à une échelle plus large. Ces activités consistent dans l'importation de l'étranger de plusieurs marchandises (montres, vêtements, produits de beauté...) qui sont commercialisés sur les marchés, auprès des magasins...Dans ce but les jeunes investissant ce créneau font plusieurs voyages par mois à l'étranger (Maroc, Tunisie, Turquie, Syrie, France.....). Les produits sont souvent revendus à des prix élevés et à une certaine clientèle déjà ciblée.

III.23 / les apprentis et les aides familiaux

Dans cette rubrique, on peut mettre les jeunes adolescents rejetés du système scolaire qui n'arrivent pas à intégrer le circuit du système de formation professionnelle de l'état.

Ces jeunes désœuvrés se retrouvent alors enrôlés dans des activités multiples autour de l'environnement familial servant en tant qu'apprentis dans des ateliers de fabrication (mécanique, maçonnerie, ferronnerie... ou en tant qu'aide familial dans des commerces familiaux Ils reçoivent souvent en contrepartie de leur travail de modiques sommes qui leur permettent de se prendre en charge en dehors de la famille. Il faut signaler dans ce sens que chaque année, le système scolaire rejette quelque 600000 individus de l'école qui viennent rejoindre le secteur informel.

III.24 Les salariés à activité secondaire

On repère les activités tels les services rendus à titre personnel par certains travailleurs du secteur public ou du secteur privé notamment parmi les professions techniques telles que la mécanique, l'électricité, la plomberie, la maçonnerie..... Ces activités sont souvent exercées en sus d'une activité principale déclarée (celle par exemple d'un mécanicien d'une entreprise publique..) . Les revenus tirés de ces activités au noir sont non négligeables et viennent souvent remplacer un revenu insuffisant d'une administration ou d'une entreprise publique.

Conclusion

Ce qu'on peut conclure sur l'impact de la libéralisation sur le marché de travail est que celle-ci a contribué grandement à la précarisation du travail. Cette précarisation du travail s'est manifesté principalement dans le développement du travail informel. A côté d'un salariat qui tend à se rétrécir au fil des années en raison du déclin du secteur public , se multiplient les activités d'auto emploi (micro-entreprises, Par ailleurs, cette précarisation n'a pas visé seulement les catégories de travailleurs vulnérables (ouvriers peu qualifiés, manœuvres....mais a touché également les travailleurs les plus qualifiés censées être épargnées par les réformes économiques. Ainsi la raréfaction de l'emploi tant dans le secteur public que privé témoigne de la régression sociale subie par le pays dans un contexte d'ajustement structurel.

Dans ce cadre là, on peut affirmer que la flexibilisation introduite par la déréglementation du marché de travail visant entre autre une meilleure allocation de la force de travail dans l'économie et une relance de l'emploi n'a pas du tout atteint ses objectifs . Au contraire, la situation de l'emploi est devenue dramatique avec un taux de chômage explosif et inacceptable. L'absence d'une réelle reprise économique ainsi que toute perspective sérieuse de sortie de crise pose aujourd'hui avec plus d'acuité que par le passé la problématique de l'insertion des jeunes de plus en plus nombreux sur le marché de travail. Cette question, si elle n'est pas résolue à terme représentera un véritable danger pour l'équilibre économique et social

Cette informalisation de l'économie algérienne ne peut-être interprétée que comme le signe d'une régression sociale qui se manifeste ouvertement par la dégradation continue des conditions de vie des populations (sur le plan de la santé, de l'éducation , de l'emploi, de l'alimentation....). L'ajustement structurel semble avoir induit de ce fait un processus de paupérisation des couches les plus vulnérables de la population et participer ainsi à l'extension de l'économie informelle.

Bibliographie

- Adair.P ., 2002 Production et financement du secteur informel urbain en Algérie : enjeux et méthodes in Revue Economie et management N°1, Université de Tlemcen, pp 1-23
Adair.P, Bounoua.C « l'économie informelle en Algérie », projet de recherche CMEP(1999-2002)(en cours)
Adair .P.,1995 L'économie informelle : figures et discours, Anthropolos , Paris

- Archambault.E et Greffe.X. ,1984 Les économies non officielles , Ed la découverte
- Bernard.C.,1992 Nouvelles logiques marchandes au Maghreb, Ed CNRS ,
- Bounoua .C.,1992 " Critique du secteur informel dans les pays du Tiers-monde" Revue du CREAD ,pp 91-107
- Bounoua .C.,1993 « Insertion professionnelle des jeunes et système de formation en Algérie » Cahiers du GRATICE N°5, Université de Paris XII , pp 111-123
- Bounoua.C.,1998 Quelques appréciations sur les réformes économiques en Algérie in Revue du CREAD N°42, Alger, pp27-38
- Bounoua.C.,1998 , Les réformes économiques en Algérie in Revue de l'économie N°44 Ed. Agence Presse service, Alger, pp14-18
- Bounoua .C., 1995 L'économie parallèle en Algérie in Cahiers du GRATICE, N°9 Université de Paris XII, pp143-164
- Benissad.M,1993, Micro-entreprises et cadre institutionnel en Algérie, Documents techniques N°85, OCDE, Centre de Développement, Mars
- Charmes.J. , Emplois et revenus dans l'informel (non agricole) au Maghreb in Nouvelles logiques marchandes au Maghreb. (sous la direction de C.Bernard)Ed. CNRS, pp 41-60
- Kelkoul.M, 1998, L'économie informelle-cas de l'algérie, mémoire de Magister INPS, Alger
- Hammouda.N 2002, Secteur et emplois informels en Algérie : définitions, mesures et méthodes d'estimation , in colloque international sur le thème « l'économie informelle dans les pays en transition », Université de Paris 12, 20-21 juin
- Lautier.B, 1994, L'économie informelle dans le Tiers-monde, Ed La Découverte
- Lachaud.J.P,1990, Le secteur informel urbain et le marché de travail en Afrique du Sahara, in Nouvelles approches du secteur informel, OCDE, Paris, pp 131-151
- Musette.S,Hammouda.N,2001, La mesure de l'emploi informel en Algérie, in Revue Economie et management N°1, Université de Tlemcen, pp 32-51
- Turnham.D, Salomé.B,Schwartz.A, 1990, Nouvelles approches du secteur informel, OCDE, Paris
- Rapport, Conseil National Economique et Social, 1995, 1997, 1998,2001
- Banque Mondiale.,1998 , Rapport sur le développement dans le monde
- Echotechnics, 1997, le secteur informel en Algérie : évaluation et caractérisation, rapport pour la banque mondiale
- El Watan
- Liberté
- Le Soir d'Algérie
- Annuaire statistique de l'Algérie, N°18, 1998
- Données Statistiques, résultats du 4eme RGPH,1998 , N°270 , ONS Alger, 1994,1995,1995
- Données sur l'activité emploi et échanges N°263 ,1997

Annexes

Tableau N° 1 : Indicateurs sur l'emploi en 2001

Population active du moment	8.568.221
Population occupée du moment	6.228.772
Employeurs et indépendants	1.826.020
Salariés permanents	2.570.793
Salariés non perm+apprentis+autres	1.306.407
Aides familiaux	525.552
Population en chômage	2.339.449
Taux de chômage	27,30%

Source : Rapport CNES 2001

Tableau N° 2 Evolution des effectifs (en milliers) et des non cotisants (%) par situation dans la profession

Année	1992	1992	1997	1997	2001	2001
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Employeurs et indépendants	340	51,09	797	68,06	808	64,35
Salariés	352	11,1	455	13,79	682	20,72
Apprentis et aides familiaux	105	87,19	143	81,25	158	79,27
Emploi marginal du moment	377	100				
Total	1134	26,6	1408	30,2	1468	34,7

Enquête auprès des ménages, 1992, 1992,2001

Source : N.Hammouda, op.cit